

enverra aussi le certificat nécessaire. Et cette souscription comptera pour l'année 1893-94, de novembre à novembre. Il faut dans tous les cas mentionner par quels chemins de fer l'on doit passer et donner son nom et son adresse très lisiblement.

Encore une fois, nous engageons nos lecteurs à se rendre à cette réunion qui sera d'une très grande utilité pour eux.

La Société d'Industrie laitière, qui est subventionnée par le Gouvernement, s'est acquies des droits à l'encouragement intéressés de tous ceux qui s'occupent d'agriculture, par les efforts qu'elle a faits, depuis qu'elle est constituée, pour développer et perfectionner l'industrie laitière en cette province et par les résultats qu'elle a déjà obtenus.

*Patates atteintes de pourriture.*—Dans plusieurs endroits, on se plaint que les patates sont considérablement atteintes par la pourriture. Là où cette maladie se fait apercevoir, il faut apporter un grand soin à l'encavement des patates. Une cave sèche, pourvu qu'elle soit bien ventilée est le meilleur endroit pour y mettre les patates. Il serait avantageux, s'il y a apparence de pourriture, de saupoudrer les patates avec de la chaux éteinte et sèche. Cette chaux arrêtera l'effet de la pourriture et permettra de conserver les patates pendant l'hiver. On peut aussi se servir de paille hachée que l'on répand sur les patates, en ayant soin d'en mettre à une épaisseur d'un pouce à chaque rangée. De cette manière on prévient considérablement la pourriture des patates.

## RECETTES

### *Chausures imperméables.*

Pour rendre les bottes ou les souliers imperméables à l'eau, on fait fondre dans un vase de terre vernissée, parties égales de suif et de résine commune; lorsque ces matières sont en fusion et qu'elles sont bien mélangées, on frotte avec un petit pinceau de crin la semelle des souliers et le tour de l'empèigne qui tient à celle-ci, seulement à la hauteur d'à peu près un pouce. On répète cette opération jusqu'à trois fois, en exposant chaque fois aux rayons du soleil dans les mois de l'année où ils sont les plus chauds, et ayant soin de les retourner pour qu'ils soient frappés également de la chaleur, et que la préparation dont on les a enduits puisse pénétrer dans les pores du cuir; l'hiver, on les place avec précaution près du feu et à distance convenable. Lorsque cette préparation reste à la surface dans un état luisant, c'est signe que le cuir est suffisamment imbibé. On peut alors se servir des bottes ou des souliers. Si l'on destinait les bottes à marcher dans l'eau, il faudrait frotter, avec la préparation dont nous venons de parler, non seulement la semelle et l'empèigne, mais aussi la tige. Alors elles seraient entièrement imperméables à l'eau. Mais il suffit, pour l'usage ordinaire, de procéder ainsi que nous l'avons expliqué, car la transpiration des pieds s'évaporant dans la partie supérieure de l'empèigne ne les entretient pas dans une chaleur et une humidité désagréable et malsaine.

### *Collage de papiers peints.*

Si vous avez une chambre à coucher à tapiser en papier peint voici une préparation de colle qui empêchera les punaises de se loger dans les endroits où la tenture pourrait tant soit peu se décoller, ou dans les trous du mur.

Versez dans un pot de terre vernissée, la quantité d'eau nécessaire pour préparer votre colle; ajoutez-y, par pinte une demi-once de bi-chlorure de mercure (sublimé carrosif). Ce sel étant fondu, ce qui aura lieu au bout de quelques heures, mettez-y la farine nécessaire pour la préparation de votre colle que vous ferez cuire. Si vous la trouviez trop épaisse vous y ajouteriez de l'eau.

Cette addition de bi-chlorure de mercure n'altère en rien les couleurs du papier et possède la propriété de détruire tous les insectes. Il ne produit, d'ailleurs, aucune émanation nuisible.

Il va sans dire que le vase de terre qui a servi à cuire la colle ne doit pas être employé pour les aliments, car le bi-chlorure de mercure est vénéneux.



## CANAUX DU ST-LAURENT.

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné portant la souscription " Soumission pour les canaux du Saint Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest Mardi, le 18e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg.

On recevra aussi jusqu'à Mardi, 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Une carte, des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'écluseur, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées des soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et—dans le cas de sociétés commerciales,—porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnées dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

Ottawa, 28 septembre, 1893.

4 octobre 1893.

## PÉPINIÈRE.

DU

## VILLAGE DES AULNAIES.

LES FRAISIERS " Sharpless " produisent des fraises d'une grosseur prodigieuse jusqu'à 8 1/2 pouces de tour et de première qualité. Nous avons les témoignages des premiers Horticulteurs du Canada et des Etats-Unis. Ces fraisières sont très productives et résistent au froid le plus rigoureux.

Envoyez moi 50 cts en timbres de postes et je vous expédierai en temps convenable, par la maille, à mes frais, 12 plants " Sharpless, " ou pour \$1, 30 plants, ou pour \$3, 100 plants.

Les commandes devront être faites au plus tôt pour s'assurer des plants forts.

Pour obtenir un bon succès dans la plantation, il faut planter en septembre. Les plants alors reprennent bien et font de bonnes racines à l'automne, et nous pouvons être sûr d'obtenir des fruits l'année suivante.

Enregistrez toute lettre contenant timbre ou argent et mentionnez que vous avez vu l'annonce dans la Gazette des Campagnes.

Les lettres et commandes devront être adressées à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies,

Comté de l'Islet

2 Août 1893.